

Commune de AISEAU-PRESLES		Code INS	52074
		Budget de l'exercice:	2016

Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW.DGO5.

Rapport de la Commission Budgétaire

Application de l'art.12 du R.G.C.C.



Commune de : AISEAU-PRESLES	Tableau calculé sur les données suivantes:	
Adresse de l'administration: Rue Président John Kennedy 150 6250 AISEAU-PRESLES	Demier compte arrêté, exercice:	2014
	Budget initial de l'exercice:	2016
Adresse du site internet: www.aiseau-presles.be	Service Ordinaire, modification budgétaire no.:	0
	Service Extraordinaire, modification budgétaire no.:	0
Personnes de contact dans les services:		
Directeur Général:	Didier STAMPART	
Tél:	71260601	
Fax:	71260609	
Email:	d.stampart@aiseau-presles.be	
Directeur Financier:	Nathalie COELST	
Tél:	71260632	
Fax:	71260629	
Email:	n.coelst@aiseau-presles.be	

Membres de la Commission budgétaire:

Noms	Titres
COELST Nathalie	directrice financière
STAMPART Didier	directeur général
GRENIER Dominique	échevin des finances

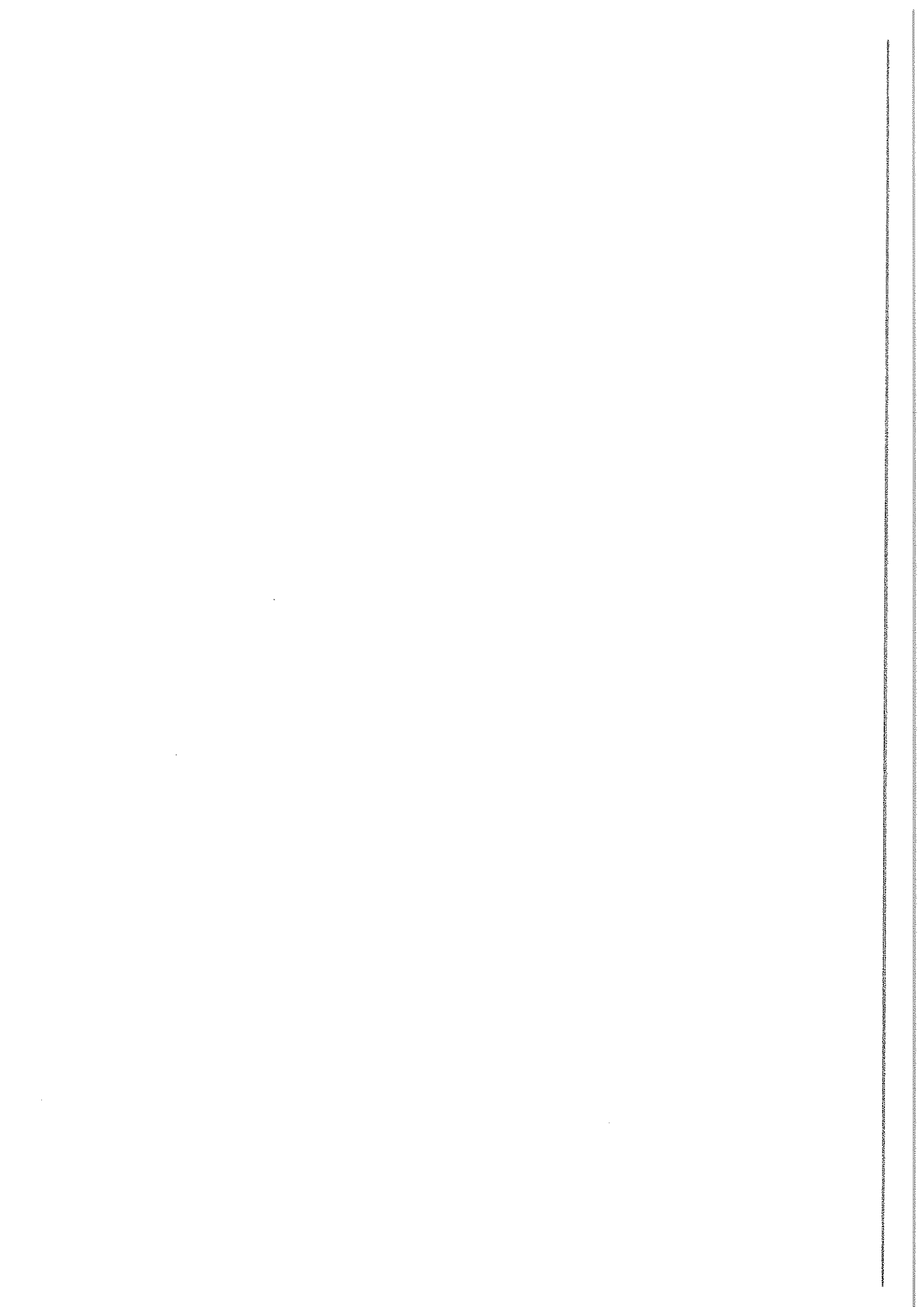


Tableau de synthèse du service ordinaire, (classification économique)

Exercice budgétaire:	2016
Année du dernier compte arrêté:	2014

Exercice budgétaire:	2016
Année du dernier compte arrêté:	2014

Modification no:
0

DEPENSES ORDINAIRES

	Résultats des comptes d'exercice							Budget initial N-1 2015	Budget initial 2016	Budget après dernière M.B. 2016
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Personnel (*)	4.423.168,42	4.530.365,05	4.616.473,49	4.812.661,91	4.881.323,89	4.811.268,15	5.039.896,18	4.919.184,93	-	
Fonctionnement	1.194.018,82	1.201.458,43	1.199.243,89	1.221.105,24	1.232.015,09	1.293.160,28	1.572.873,46	1.593.675,49	-	
Transferts	3.790.025,53	4.189.997,75	4.324.861,10	4.631.429,41	4.811.184,06	4.763.482,96	5.115.268,92	5.050.368,01	-	
Dette	1.565.748,70	1.658.517,01	1.747.603,96	1.988.664,14	1.567.125,27	1.646.129,92	1.614.556,12	1.603.096,53	-	
Prélèvements	168.508,94	16.483,73	17.303,75	-	-	-	-	-	-	
Total (exercice propre)	11.129.438,41	11.606.821,97	11.904.486,19	12.253.860,70	12.491.848,31	12.514.041,31	13.342.574,68	13.166.324,95	-	
Exercices antérieurs	521.992,02	792.450,59	716.384,98	686.681,72	423.349,69	840.676,45	265.027,31	4.065,64	-	
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total général	11.651.370,43	12.399.272,56	12.620.871,17	12.840.522,42	12.915.198,00	13.354.717,76	13.607.601,99	13.170.390,60	-	

(*): hors dépenses et recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

RECETTES ORDINAIRES

	Résultats des comptes d'exercice							Budget initial N-1 2015	Budget initial 2016	Budget après dernière M.B. 2016
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Prestation	332.767,78	390.860,76	393.001,36	394.885,17	411.357,69	443.096,63	674.680,85	696.475,72	-	
Transferts (*)	11.075.994,76	10.751.903,12	10.759.821,66	11.028.945,83	11.621.199,00	10.038.482,46	12.628.929,22	12.583.790,78	-	
Dette	305.635,33	490.536,10	378.830,88	337.602,22	345.801,22	236.113,82	268.202,81	269.044,41	-	
Prélèvements	63.126,82	-	131.666,68	100.000,00	37.464,17	50.294,42	-	-	-	
Total (exercice propre)	11.777.523,69	11.632.499,98	11.663.320,58	11.861.433,22	12.415.822,08	10.770.987,33	13.771.812,89	13.549.310,91	-	
Exercices antérieurs	2.157.360,91	3.120.820,50	3.271.075,63	3.119.046,23	2.996.584,90	3.273.512,76	1.604.641,65	595.528,74	-	
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total général	13.934.884,60	14.753.320,48	14.934.396,21	14.980.479,45	15.412.406,98	14.044.500,09	15.276.454,54	14.144.840,65	-	

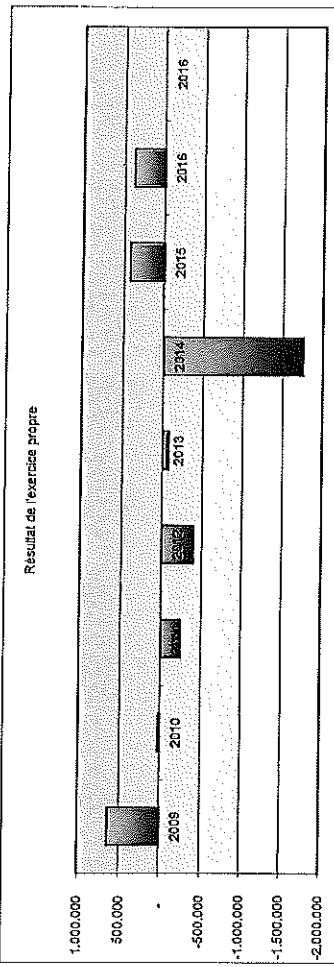
Evolution des résultats
Exercice propre
Global

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Exercice propre	25.678	241.166	392.427	76.026	1.743.054	429.238	382.986
Global	2.283.514	2.313.525	2.139.957	2.497.209	689.782	1.668.853	974.450

Calcul des écarts

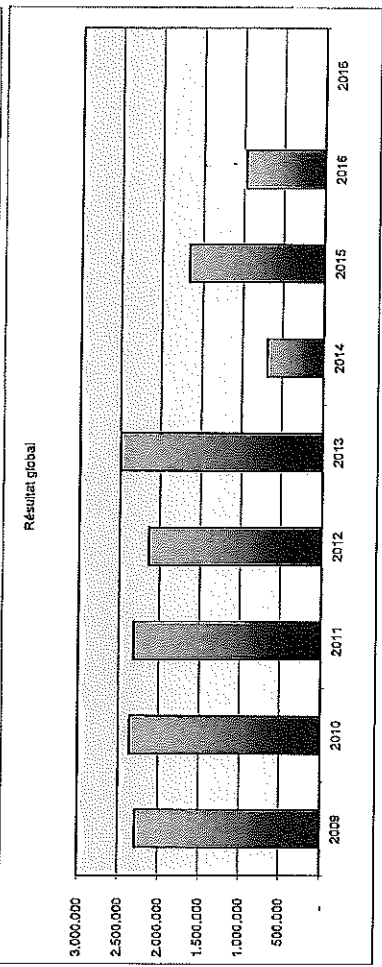
Dépenses ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Personnel(*)	- 120.711,25	-	107.916,78	-
Fonctionnement	- 20.802,03	-	300.515,21	-
Transferts	- 64.900,91	-	286.885,05	-
Dette	- 11.439,59	-	43.033,39	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	- 176.249,72	-	652.283,65	-
Exercices antérieurs	- 260.961,67	-	836.610,81	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total général	- 437.211,39	-	1.64.327,16	-



Recettes ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dem.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dem.MB / dernier compte
Prestation	- 178.205,14	-	253.379,09	-
Transferts(*)	- 45.138,44	-	2.545.308,32	-
Dette	- 841,60	-	29.930,59	-
Prélèvements	-	-	50.294,42	-
Total (exercice propre)	- 222.501,98	-	2.778.323,58	-
Exercices antérieurs	- 909.111,91	-	2.677.983,02	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total général	- 1.131.613,89	-	100.340,56	-



Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)

Dépenses ordinaires

Personnel	Le budget 2016 comprend le recrutement du conseiller en prévention (procédure accomplie en 2015), les prévisions d'engagement d'un chef de bureau pour le service état civil/population et secrétariat, d'un employé de bureau pour l'EC/POP, de deux ouvriers (procédure entamée en 2015). Dans le cadre de l'enseignement différencié, un éducateur et un(e) logopède sont prévus. Au niveau du PCS, les PTP engagés en 2015 sont budgétés pour l'année complète à mi-temps. Conformément aux instructions reçues, le taux de cotisation pension de base est de 38%. Plusieurs nominations sont programmées. Sur base de la dernière décision du conseil communal, les 20% nécessaires à la liquidation de l'allocation de fin d'année sont inscrits.
Fonctionnement	Plusieurs marchés passés en 2015 devraient permettre de réaliser des économies : téléphonie, assurances. L'informatique connaît une majoration de 10%, cette hausse s'exige par la multiplication des logiciels et donc de leur mise à jour. Sur le plan des déchets, adhésion à un nouveau service : la "ressourcerie" et forte majoration des frais de location pour les conteneurs à puce.
Transferts	Les hausses concernent les charges d'enlèvement des immondices et la gestion des parcs à conteneurs, la régie communale autonome. Au niveau de la police, maintien du chiffre 2015 par utilisation du boni. La dotation au CPAS est diminuée de 225.000€ grâce à leur résultat 2014. Pour la zone de secours, l'inscription 2016 est semblable à celle de 2015 (la recette de la province couvre la majoration).
Dettes	La majorité des fonctions connaissent une diminution. Cela s'explique par le report de nombreux dossiers et donc de charges d'emprunts calculées sur une demi-année et sans amortissement. L'emprunt hors baïsse pour l'école de Roselies impacte la fonction 729 avec une hausse de 44.000€

Recettes ordinaires

Prestation	Le collège a fait le choix lors des réunions budgétaires de ne pas inscrire le crédit spécial de recettes-dépenses non engagées afin de ne pas gonfler un boni qui ne peut être constaté au compte. Au niveau du patrimoine, impact du bail à intervenir avec la ROA pour le complexe sportif Horiant Moraux. Majoration des recettes de prestations à l'enseignement avec la récupération des frais de transport piscine et autres. Réinscription totale pour le produit de vente des certificats verts et ventes diverses.
Transferts(*)	Impact de la majoration du taux additionnel à l'impôt des personnes physiques sur le fonds des communes. Diminution du rendement des taxes additionnelles tant à l'ipp qu'au P, ainsi que de la force motrice. Sans indication de la compensation qui pourrait être perçue dans le cadre du complément régional, le montant 2015 a été réinscrit. Il n'y a pas de diminution de notre recette pour les APE, nous avons inscrit les 159 points mais une scission est opérée avec le 84010 pour une question de justification du PCS. Prévision de l'intervention de la province dans la zone de secours
Dettes	

Tableau de synthèse du service extraordinaire (classification économique)

Exercice budgétaire:	2016
Année du dernier compte arrêté:	2014

Exercice budgétaire:	2016
Année du dernier compte arrêté:	2014

Modification no:	0
------------------	---

DEPENSES EXTRAORDINAIRES											
Résultats des comptes d'exercice											
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Budget initial N-1 2015	Budget initial 2016	Budget après dernière M.B. 2016		
Transferts	-	40.261,00	167.491,81	-	16.434,26	406.740,00	490.301,05	236.316,20	-		
Investissements	2.434.953,57	677.047,25	4.448.496,77	1.474.336,65	1.046.616,49	3.609.915,45	5.294.200,00	8.459.250,00	-		
Dette	1.696,10	1.696,00	447.487,91	1.701,71	1.696,00	22.343,27	6.077,30	8.972,50	-		
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total (exercice propre)	2.436.651,67	719.006,25	5.063.478,49	1.476.038,36	1.064.750,75	4.038.996,72	5.790.578,35	8.706.538,70	-		
Exercices antérieurs	3.213.191,16	3.632.171,00	2.419.233,07	5.240.832,12	4.314.195,48	3.706.847,24	2.500,00	151.686,00	-		
Prélèvements	250.312,28	417.272,64	530.034,46	150.804,44	88.466,14	952.239,92	268.088,75	143.088,75	-		
Total général	5.910.155,11	4.768.449,89	8.012.746,02	6.867.674,92	5.467.432,37	8.698.085,88	6.061.167,10	9.001.313,45	-		

RECETTES EXTRAORDINAIRES											
Résultats des comptes d'exercice											
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Budget initial N-1 2015	Budget initial 2016	Budget après dernière M.B. 2016		
Transferts	551.251,10	268.971,62	3.069.781,38	394.259,25	254.935,84	719.572,85	3.821.200,00	6.220.000,00	-		
Investissements	-	130.000,00	496.756,00	67.065,00	-	250.199,00	268.088,75	143.088,75	-		
Dette	378.120,00	51.000,00	460.454,81	714.744,97	-	234.249,33	1.256.000,00	1.621.846,00	-		
Prélèvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total (exercice propre)	929.371,10	449.971,62	4.026.992,19	1.176.089,22	254.935,84	1.214.021,18	5.345.288,75	7.984.934,75	-		
Exercices antérieurs	6.482.297,72	6.145.730,44	4.443.869,69	6.630.938,34	6.436.752,52	6.371.390,21	2.094.230,52	4.186.106,71	-		
Prélèvements	260.312,28	418.404,96	742.805,32	119.439,01	311.146,06	217.174,26	512.577,30	679.692,70	-		
Total général	7.671.981,10	7.014.107,02	9.213.667,20	7.926.466,57	7.002.836,42	7.802.585,65	7.952.096,57	12.850.734,16	-		

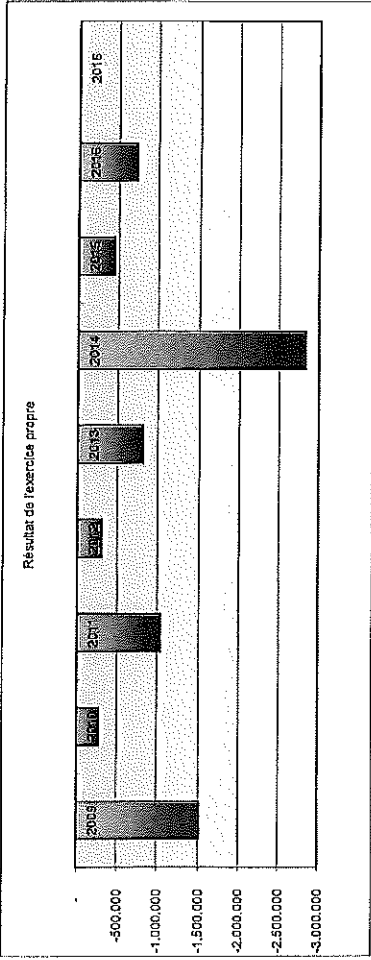
Evolution des résultats
Exercice propre
Global

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Exercice propre	269.035	1.036.486	299.949	809.815	2.824.978	445.290	721.604
Global	2.245.657	1.200.921	1.058.792	1.535.404	895.500	1.890.929	3.849.421

Calcul des écarts

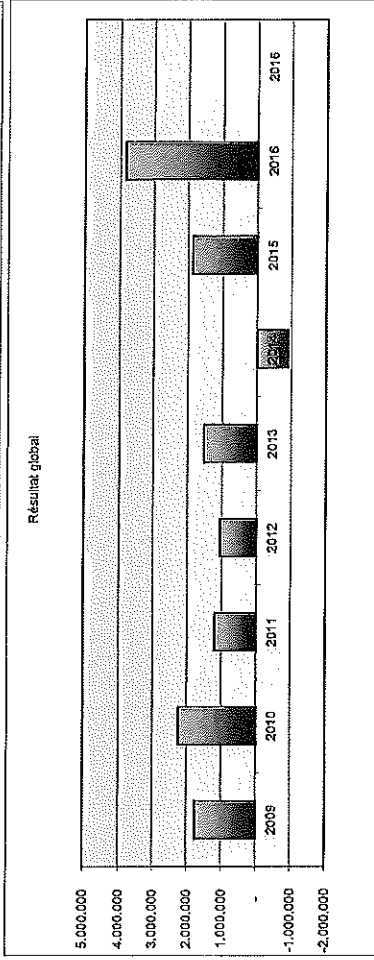
Dépenses extraordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dern.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dern.MB / dernier compte
Transferts	- 251.984,85	-	168.423,80	-
Investissements	3.165.050,00	-	4.849.334,55	-
Dette	2.895,20	-	13.370,77	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	2.915.960,35	-	4.967.539,98	-
Exercices antérieurs	149.166,00	-	3.555.161,24	-
Prélèvements	- 125.000,00	-	809.151,17	-
Total général	2.940.146,35	-	303.227,57	-



Recettes extraordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dern.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dern.MB / dernier compte
Transferts	2.398.800,00	-	5.500.427,15	-
Investissements	- 125.000,00	-	117.110,25	-
Dette	365.846,00	-	1.387.596,67	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	2.639.646,00	-	6.770.913,57	-
Exercices antérieurs	2.091.876,19	-	2.185.283,50	-
Prélèvements	167.115,40	-	462.516,44	-
Total général	4.898.637,59	-	5.048.148,51	-



Justification succincte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)

Dépenses extraordinaires

Transferts	
Investissements	Au 124, albot du dossier de la Soudière. Au 421, en plus des réinscriptions des dossiers supprimés au tableau d'adaptation car reportés de 2015 sur 2016 il y a 250.000€ pour de l'équiptage exclusif (subsidé), des réfections d'acotements pour 150.000€, l'acquisition d'un camion pour une estimation de 135.000€. Des travaux d'un montant de 250.000€ sont envisagés pour réhabiliter la Papière.
Dette	
Prélèvements	

Recettes extraordinaires

Transferts	
Investissements	
Dette	
Prélèvements	

Taxes existantes: modifications de taux		Estimations budgétaires en année pleine				
		Anciens taux	Nouveaux taux	Rendement actuel	Nouveau rendement estimé	Remarques
					Différence:	-


Nouvelles taxes		Estimations budgétaires en année pleine				
		Taux	Rendement actuel	Nouveau rendement estimé	Remarques	
					Différence:	-

Avis de légalité:

Sauf erreur, ou omission involontaire, les signataires du présent rapport estiment que le projet budgétaire qui leur a été soumis, respecte les dispositions budgétaires et comptables des lois, décrets, et règlements;

Les recommandations de la circulaire budgétaire, dont chaque participant a pu prendre connaissance, ont été suivies: Oui
Dans la négative, en indiquer la raison ci-après;

Avis individuels des participants

Noms:	Remarques et avis individuels:	Signatures
COELST Nathalie	<p>Le boni de ce budget estimé à 381.378,15€ est majoritairement constitué par la diminution de la dotation octroyée au CPAS de 225.000€. L'objectif initial était de constituer une provision afin de pallier à un résultat de compte 2015 impacté par de nouveaux dégrèvements accordés par le Fédéral en matière d'additionnels au précompte immobilier. Les principes budgétaires sont tels qu'une provision constituée en 2016 ne peut être utilisée en 2016. Les 156.000€ restants n'offrent pas une marge importante si nous devons à nouveau faire face dans le courant de l'année à une réestimation des additionnels à l'IPP, à un nouveau retard dans l'octroi des certificats verts, à une majoration du prix du mazout. D'un point de vue du personnel, ce boni ne permet certainement pas de pouvoir mener une gestion des ressources humaines adaptée aux nombreux défis que nous aurons à relever dans le futur (que ce soit au niveau des départs, des tâches complexes à accomplir, des missions remises sur les épaules des entités locales...) mais ce budget a le mérite d'avoir suscité le débat sur l'organigramme dont doit se doter l'administration pour être efficace. Les entités consolidées ont pour la majorité été sensibles à nos demandes d'efforts à consentir en sachant qu'elles, aussi, ont des missions de plus en plus lourdes à remplir. Heureusement, dans l'immédiat, la constitution de la zone de secours n'a pas suscité d'explosion budgétaire de ce poste. Une petite bourée d'oxygène pourrait peut-être venir de la compensation que nous pourrions recevoir dans le cadre du complément régional à la suite de la perte importante en force motrice (170.000€). Une fois de plus, j'attire l'attention sur la dette et l'absence de stabilité. Bien que subsidies de façon importante, nous avons trois dossiers SAR inscrits en 2016 pour lesquels à mon niveau je n'ai pas d'éléments pour quantifier les retours potentiels en terme de vente par exemple.</p>	

Les remarques émises par notre Directrice financière rejoignent les miennes. Aussi, je développerai deux aspects de notre situation financière: 1. Le boni de l'exercice ne renforce pas un boni global et ne constitue pas une marge de manoeuvre suffisante. Il a le mérite d'exister pour acter un équilibre. Le boni global est constitué de dettes, notamment des irrécouvrables, auprès de personnes en cessation de paiement, et d'une somme de 346 000€ (situation bilantaire au 31/12/2014) que la RCA nous doit. Cette créance à l'égard de SambreExpo pourra -t-elle être payée si nous avons à assumer de nouveaux remboursements à l'Etat fédéral? La somme due est purement virtuelle et la RCA ne peut la rembourser immédiatement. Cela signifie que nous aurons une trésorerie défaillante pour 1/3 de notre boni GLOBAL en cas de prélèvements. Le choix des investissements, la mise en perspective de leur poids financier, du coût de la gestion DOIT être fait en connaissance de cause. Or, je constate que les analyses de coûts ne sont pas faites et ne permettent en tout cas pas à mon niveau de définir le moindre programme (personnel utile et nécessaire, coût de formation, charge de fonctionnement, délais avant réinvestissement me sont inconnus pour la plupart des projets et à l'heure où j'écris ces lignes le tableau analysant l'impact des investissements sur la gestion ordinaire est vide, malgré mes demandes. 2. Le personnel : la question du management de projet établie juste avant a évidemment une source dans la formation, la conception, l'évaluation et l'organisation du projet incluant le management global et la gestion intégrée et durable du territoire. Cela implique à très court terme une refonte totale de l'organisation basée sur l'attitude et le sens donné à l'activité, sur les données et les mouvements de celles-ci, sur la compréhension de l'institution elle-même et des contraintes qu'elle génère. Il faut rétablir une ligne hiérarchique, mais une structure qui garantisse les échanges d'informations, les travaux en partenariat, les groupes de projets, il faut réaliser dans la tête des agents communaux le travail fait dans les bureaux pour les rendre paysagers. L'informatique n'amènera aucun bien si notre classement et notre organisation ne sont pas mieux définis. Ces projets coûteront et nous n'avons aucune marge pour les lancer. Nos agents sur le départ dans les 3 à 5 ans qui viennent resteront à la charge communale entre 2 et 3 ans selon l'"épargne" des jours consentis pour les absences pour maladie. Un exemple au service travaux où un agent aura sa pension en juillet mais ne preste plus depuis deux ans. Il n'est pas le seul. Bien conscient de notre fragilité financière, qui s'accroîtra encore si une analyse serrée des stratégies et objectifs n'est pas réalisée dans les six mois qui viennent. Lorsque chaque année, ne réalisant pas un projet, nous attribuons le marché en "n-1", l'investissement sera engagé en n-1 mais nous devons budgéter en "n" la totalité de la charge, cela accroît brutalement la dette. Ce qui explique le phénomène dont parle notre directrice financière. L'exemple de l'école de Roselies est éclairant à cet égard. Nous devons aussi anticiper sur des besoins spécifiques nouveaux (évoqués par notre Directrice financière) : la pression significative opérée sur les structures communales par le code du bien être, le développement et l'aménagement durable, la gestion solidaire des pensions, la réponse aux attentes de la population (guichet citoyens, téléservice, etc.), la complexification des procédures et les besoins en informatisation, tout est important et impacte la gestion. L'augmentation des budgets informatique de même que les exigences de gestion et de transmission de l'information par des administrations (pensions, e-tutelles, e-finances) ne sont pas sous notre contrôle. Ajoutant à cela les transferts vers les zones de police, les zones de secours, le CPAS, les FE, la marge de contrôle de notre administration est mince : frais de fonctionnement minimaux, exigence de transition d'un personnel issu des fusions vers un personnel organisé selon réforme des communes et des grades légaux, Plan stratégique bientôt imposé, sanctions administratives totalement gérées par les pouvoirs locaux et en extension (environnement, incivilités, parkings...), transferts imposés, dettes : sur l'ensemble peu d'économie à réaliser et beaucoup de besoins cruciaux à financer et à organiser. Un audit interne précis en parallèle à une réflexion stratégique du politique est essentielle à mener. Je ne parle pas en tant que promoteur d'une politique mais en tant que responsable, en théorie, de l'organisation globale et manager des moyens.

STAMPART Dickler

GRENIER Dominique

Voir rapport présenté en séance du Conseil communal du 18/12/2015

Date du rapport: 1er décembre 2015

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

RAPPORT SUR LE BUDGET 2016

Pour rappel, le budget communal traduit en chiffre les intentions politiques que la majorité se propose de réaliser durant l'année 2016. Les montants prévus aux différents postes budgétaires par le collège communal représentent le crédit maximum autorisé pour tel ou tel poste. Il y a lieu de retenir prioritairement :

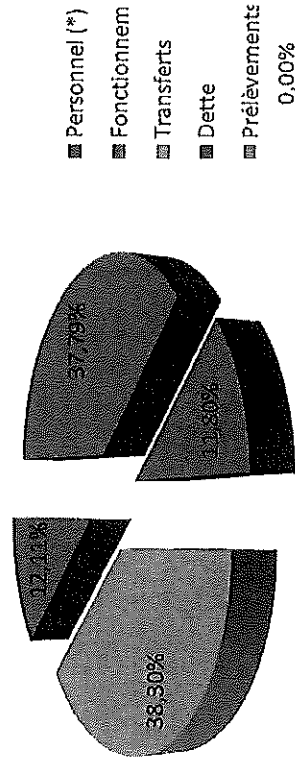
AU SERVICE ORDINAIRE

Le budget 2016 présente un boni de 974.450€. Ce boni se compose d'une part du boni des exercices antérieurs pour un montant de 591.464€ (974.450€-382.986€) et d'autre part d'un boni de 382.986€ à l'exercice propre.

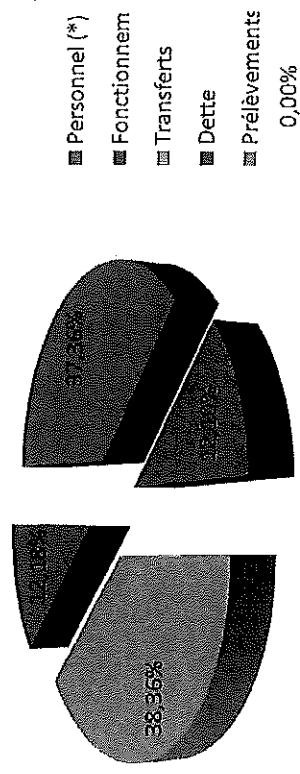
Pour les dépenses ordinaires (les dépenses courantes de la commune):

Le total des dépenses ordinaires s'élève à 13.166.324,96 € contre 13.335.891,25 € par rapport à la MB n°2 de 2015 (13.342.574,68€ par rapport au Budget initial de 2015), soit une diminution de 1,27% (-169.566,29€).

D.O. ventilation économique 2015



D.O. ventilation économique 2016



(*): Hors dépenses enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Dépenses de personnel

Avec une part de 37,36%, Les dépenses de personnel occupent la part prépondérante des dépenses totales du budget et reste stable en proportion des autres dépenses. En passant de 4.881.718,38€ à 4.919.184,93 €, elles augmentent de 37.466,55€ par rapport à la MB n°2 de 2015.

Elles s'élevaient à € 455,65€ (au lieu de 452,18€ en MB 2 de 2015) par habitant. Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, les dépenses de personnel budgétisées représentent en moyenne 41,5% des dépenses totales, soit 556€ par habitant pour les communes wallonnes.

Pour 2016, nous avons une augmentation de 0,77% des dépenses de personnel par rapport à la MB n°2 de 2015. Cette augmentation provient de l'ensemble des salaires du personnel et des crédits qui ont été prévus au budget pour l'engagement du conseiller en prévention en A1 (+52.000€) et de deux ouvriers qualifiés (électricien/maçon) (+70.000€) ainsi que l'engagement d'un chef de bureau A1 pour l'état civil population et secrétariat (+26000€/une demi année). Il y a aussi le coût supplémentaire du à la nomination de 3 agents contractuels (+30.000€) et l'octroi au personnel de 0,75€ par chèque repas. La part communal dans le chèque repas passe de 3,16€ à 3,91€ (+12.000€).

Cette augmentation est limitée par l'absence d'indexation sur les salaires en 2016 (- 72.500€) conformément à la circulaire budgétaire ainsi que par les départs à la pension d'un contremaître, d'un agent administratif et d'un ouvrier (-109.500€).

Les dépenses de fonctionnement :

Nous enregistrons une diminution des dépenses de fonctionnement de 43.440,64€ (-2,65%) par rapport à la MB 2 de 2015 (1.593.675,49€ contre 1.637.116,13€). Elles s'élevaient à 1.593.675,49€ en 2016, soit 147,62 € par habitant (12,10% des dépenses totales du budget). Selon l'étude de BELFIUS Banque: relative aux budgets 2014, les dépenses de fonctionnement représentent en moyenne 17,2% des dépenses totales, soit 231€ par habitant pour les communes wallonnes.

Pour 2016, nos dépenses de fonctionnement diminuent grâce aux négociations de prix obtenus auprès des prestataires de services, (assurances : -6000€ et téléphonie -5000€) ainsi que grâce au passage aux chèques repas électroniques (-3000€). Les coûts liés à l'activité de l'unité de biométhanisation¹ diminuent de 13.000€.

Nous respectons la recommandation de limite fixée par la circulaire budgétaire (majoration de 2% par rapport aux engagements du compte 2014 ou de 1% par rapport au budget 2015).

¹ crédits à la fonction 87906

Les dépenses de transferts

Les dépenses de transferts constituent par ordre d'importance la 1ère catégorie de dépenses ordinaires. Elles dépassent les dépenses de personnel d'1% (contre 1/2% en 2015).

Les principaux postes par rapport au budget de 2016 sont :

- Majoration de € 17.841,80 € du subside octroyé à la RCA (attention bail HIM recette supplémentaire). Ce crédit pour la RCA est donc stable.
- En l'absence d'un projet de budget à la zone de **police**, aucune indexation n'a été appliquée aux rémunérations selon la recommandation de la circulaire budgétaire. Par conséquent, la dotation est identique à celle de 2015 (1.520.915,32 €).
- Pour la **zone de secours**, vu l'accord sur la répartition des dotations, le crédit 2016 est de 554.395,55 € donc identique à celui de 2015 si on enlève la recette provinciale (594731 - 40335,45).
- Légère augmentation de la contribution demandée par les 5 **Fabriques d'église** € 128.966,00 € au lieu de 127.350,76€ en MB 2 de 2015
- La majoration de plus de 34.237,37€ du crédit pour la gestion des déchets par l'**ICDI** s'explique par la répercussion de l'augmentation de 1,29% du budget 2016 de l'**ICDI** par rapport au plan stratégique initial.
- la baisse de 225.000€ dans l'intervention au **CPAS** (1.695.000€ au lieu de 1.920.000€) par rapport à la MB 2 de 2015 c'est une baisse de 11,72%. Cette diminution de la dotation permet à celle-ci de coller à la réalité vu le boni dégagé au compte 2014 du CPAS. Il ne faut pas oublier que cette dotation avait augmenté depuis 2013 de plus de 600.000€.

Suite à la diminution de la dotation au CPAS et au maintien du niveau des interventions au niveau des services « incendie » et de police, les dépenses de transferts diminuent de 133.706,11 € par rapport à la mb 2 de 2015 et passent à 5.050.368,01€ en 2016.

Les dépenses de transferts représentent 38,36% des dépenses et s'élevaient à 467,80 € par habitant, soit un poids relatif plus élevé que la moyenne wallonne des budgets 2014 (380€ par habitant et 28,6% du total des dépenses ordinaires: Source étude Beifius Banque).

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Les dépenses de dette

Les dépenses de dette, qui englobent à la fois les remboursements de capital et les charges d'intérêts, constituent par ordre d'importance la 3^{ème} catégorie de dépenses ordinaires.

Elles diminuent de 29.886,09€ par rapport à la MB 2 de 2015. Nous passons de 1.632.982,62€ à 1.603.096,53€ en 2016, soit 148.49€ par habitant (12,18% des dépenses totales. Source étude BELFIUS Banque: en moyenne sur les budgets 2014 pour les communes wallonne, Les dépenses de dette s'élèvent à 12,6% des dépenses totales et, cela représente en moyenne 169€ par habitant pour les communes wallonnes).

Cette diminution s'explique par le nombre d'emprunt venu à échéance en 2015 (121.190€ de charges d'emprunt en moins) mais elle est atténuée par le report des emprunts relatif à l'école de Roselies et aux caméras mobiles pour l'entité.

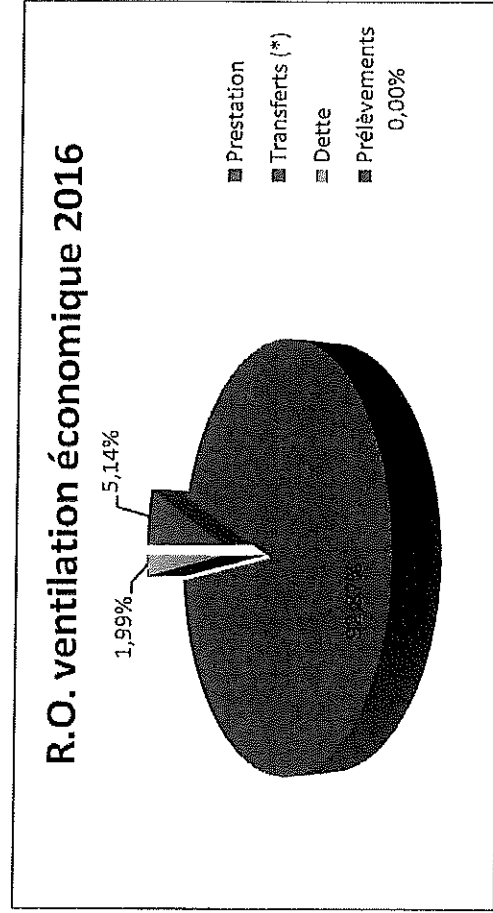
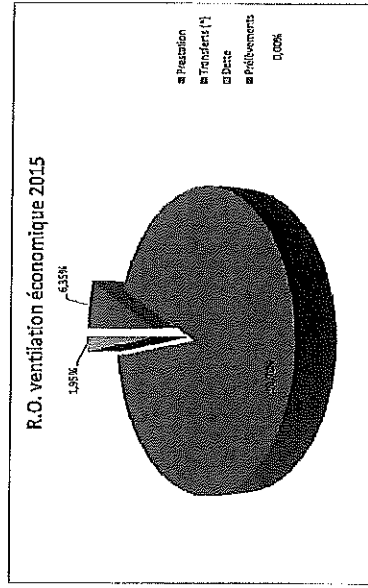
Dépenses de Prélèvement

Il n'y a pas de dépenses de Prélèvement prévue en 2016 comme en 2015.

Pour ce qui concerne les recettes ordinaires :

Afin d'être à même de réaliser ses différentes missions et de subvenir aux diverses dépenses qui découlent de celles-ci, la commune perçoit différents types de recettes.

Le total des recettes ordinaires passe de 13.587.587,17€ à 13.549.310,91 € en 2016 (-0,28%) par rapport à la MB 2 de 2015. Par habitant, cette contribution s'élève en moyenne à 1.255,03€ en 2016 contre € 1.258,58€ en 2015. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, cela représente en moyenne 1.347€ par habitant pour les communes wallonnes).



(*): Hors recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Recettes de prestations

Les recettes de prestations augmentent de 3.427,57€ par rapport à la MB 2 de 2015. Elles passent de 693.048,15€ à 696.475,72 € en 2016. Elles représentent 5,14% des recettes totales du budget. Elles s'élevaient à 64,51€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, cela représente en moyenne 102€ par habitant pour les communes wallonnes).

Les postes de recettes de prestation par rapport à la MB 2 de 2015 subissent donc peu de modification.

Recettes de transferts

Au niveau global, les recettes de transferts sont en diminution de 47.545,43 € par rapport à la MB 2 de 2015. Elles se chiffrent à 12.583.790,78€ en 2016, soit 1.165,60€ par habitant.

Ces recettes de « transferts » représentent 92,87% des recettes totales. Elles constituent de loin la principale catégorie de recettes ordinaires. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, les recettes de transferts représentent 90,3% en moyenne des recettes totales pour les communes wallonnes soit 1186€ par habitant).

- 57,10% provient de la fiscalité (7.184.811,78€ en 2016 contre 7.440.279,06€ en 2015 donc une diminution de 255.467,28€), constituées de 73,06% par les taxes additionnelles (5.248.949,31€ soit 493,47€ par habitant) et 26,94% par les taxes locales (1.935.862,47€ soit 179,31€ par habitant).

Les **taxes additionnelles** se répartissent comme suit :

- IPP : elles passent de € 2.824.227,09€ en 2015 à 2.779.442,24€ en 2016, soit une diminution de 44.784,85 €². Cela représente € 257,45€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, cela représente en moyenne 254€ par habitant pour les communes wallonnes).

² Le taux pour l'exercice d'imposition 2016 en matière d'additionnels communaux à l'impôt des personnes physiques reste inchangé par rapport à l'exercice d'imposition de 2015 (8,5%).

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

- PRI : elles passent de € 2.360.780,30€ en 2015 à 2.349.269,64€ en 2016, soit une diminution de 11.510,66€. Cela représente 217,61€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, cela représente en moyenne 255€ par habitant pour les communes wallonnes).
 - Autres additionnelles : elles passent de 142.462,29€ en 2015 à 120.237,43€ en 2016, soit une diminution de 22.224,86€. Cela représente 11,14€ par habitant. (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, cela représente en moyenne 13€ par habitant pour les communes wallonnes).
- Les **taxes locales** diminuent de 176.946,91€. Cette baisse est principalement due à la diminution de la taxe sur la force motrice (-170.000€).
- 29,32% provient du Fonds des communes. Il passe de 3.441.947,80€ en 2015 à 3.689.485,89 € en 2016, soit une augmentation de 247.538,09€. Cela représente 341,75€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2013, cela représente en moyenne 323€ par habitant pour les communes wallonnes);
 - 13,58% provient de subsides, d'aide exceptionnelle³ ou de remboursements d'assurances. Cela représente 158,35€ par habitant (Selon l'étude de BELFIUS Banque relative aux budgets 2014, cela représente en moyenne 201€ par habitant pour les communes wallonnes);

Recettes de dettes

Les recettes de dettes sont en augmentation (5.841,60€ de plus par rapport à la MB 2 de 2015). Elles passent de 263.202,81€ en 2015 à 269.044,41€ en 2016. Elles représentent 1,99% des recettes totales du budget.

Cette augmentation s'explique par la hausse des recettes des dividendes de participation dans BRUTELE (+7.500 €).

Recettes de prélèvements

Il n'y a pas de recettes de Prélèvement prévue en 2016.

³ AIDE EXCEPTIONNELLE RECONSTRUCTION DES HALLS 64.627,13€

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

AU SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le résultat global (ex 2016 + ex antérieurs) présente un boni de 3.849.421 € à l'extraordinaire avec un mali de 721.604€ à l'exercice propre. Ce mali s'explique par l'utilisation de queue d'emprunt et donc n'apparaisse pas au budget 2016 puisqu'ils ont déjà été réalisés sur des exercices précédents.

Les investissements prévus en 2016 s'élient à 4.923.961,40€ sans oublier des dossiers non engagés en 2015 (EGOUTTAGE ET AMELIORATION DE VOIRIE _ RUE rue J. WAUTERS 402.500€ ; amélioration énergétique centre culturel 72.433€ ; école de roses 1.233.059€ ; ASSAINISSEMENT SAR puit saint henry et emailerie paître bruyère 3.022.000€).

Sur les 4.923.961,40€, un montant de 3.220.000,00 € sera subsidié et le solde qui représente la part assumée par la commune sera financé par un recours à l'emprunt de 1.140.500,00€ d'une part et d'autre l'utilisation de fonds de réserve pour 563.461,40€.

Liste des investissements inscrits à l'extraordinaire:

2016		INVEST	SUB	EMPRUNT	FDS RESERVE
1	LIBERATION DE PARTS E_ RUE DES LORRAINS	2895,2			2895,2
2	REHABILITATION ECLAIRAGE PUBLIC	8000			8000
3	TRAVAUX REHABILITATION PAPINIERE	250000		250000	
4	ETUDES DIVERSES MESURES ISSUES PCM, CREDITS IMPULSION, PLAN TROTTOIRS	20000		20000	
5	HONORAIRES COORDINATEUR SECURITE TRAVAUX VOIRIES	3500			3500
6	AMENAGEMENT PARCELLE BORDENGA - IN HOUSE	11000		11000	
7	EGOUTTAGE ET AMELIORATION DE VOIRIE _ RUE DU CENTRE à AISEAU	938000		40000	426000
8	DALLE ANCIENNE MENUISERIE	35000		35000	
9	EGOUTTAGE EXCLUSIF DIVERS _ RUE ISOLEE, DU CAMPINAIRE,...	250000		250000	
10	ASSAINISSEMENT SAR SOUDIERE	2930000		2930000	
11	REFECTION VOIRIES ET ACCOTEMENTS	150000		150000	
12	ACHAT MATERIEL DE VOIRIES	4500			4500

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

13	ACQUISITION CAMION AVEC GRAPPIN		135000		135000	
14	ETUDE RENOVATION SALON COMMUNAL		25000		25000	
15	ETUDE RENOVATION FUTUR SIMPLE		10000		10000	
16	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE		14000		14000	
17	ACHAT MOBILIER BUREAU SERVICE ENSEIGNEMENT		1550		1550	14000
18	ACHAT MOBILIER BUREAU DIVERS		1700		1700	1550
19	AUDIT EGLISES		20000		20000	1700
20	ACQUISITION CAMERAS MOBILES		20000		20000	
21	ACHAT MOBILIER DIVERS ECOLES		15000		15000	
22	SUBSIDE EXTRAORDINAIRE RCA (étude réfection centre sportif HM		28941,2		28941,2	15000
23	AGORASPACE		9375		9375	28941,2
24	ACHAT MOBILIER POUR LES MORGUES		2000		2000	9375
25	REHABILITATION FEUX SIGNALISATION		16500		16500	2000
26	ESSAIS PREALABLES VOIRIES		22000		22000	16500
		TOTA	4.923.961,40	€	3.220.000,00	€
		L			1.140.500,00	563.461,40

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

EN CONCLUSION

Ce budget 2016 présente un boni à l'exercice propre de 382.986€. Nous obtenons un boni cumulé de 974.450€.

Suite aux effets de la crise financière et économique de 2008-2009, ainsi qu'aux répercussions de la crise de la dette souveraine et aux conséquences des mesures d'assainissement des finances publiques au niveau régional et national, nous subissons depuis 2011 les conséquences de 3 événements indépendants de notre gestion budgétaire communale. Ces événements se répercutent négativement et durablement sur nos finances communales.

Il s'agit premièrement de la nouvelle méthode de calcul liée à la non-perception des compensations "Plan Marshall" de la taxe sur la force motrice décidée par la Région Wallonne. Elle pèse lourdement sur le budget (perte de recettes de 280.000€);

Deuxièmement, le retour à la norme KUL pour la fixation des dotations communales à la zone de police entraîne une augmentation des dépenses de 171.000€.

Troisièmement, la suppression totale des dividendes des parts A et B du Holding communal (perte de recettes de 30.000€).

En 2014, nous sommes également confronté à la diminution des dividendes des participations dans les intercommunales (pour le gaz, électricité -100.000€⁴ ; Brutélé -21.000€)

Pour combler ce manque à gagner, nous avons pris en 2014, dans le cadre de notre **optique à long terme de gestion budgétaire saine en bon père de famille**, un ensemble de mesures en vue d'arriver à une situation budgétaire équilibrée en 2015. Tout d'abord, des **mesures relatives à la gestion de l'administration communale** et ensuite des mesures relatives à **la perception des recettes**.

Au niveau de l'administration communale, nous avons procédé à une **gestion optimale des coûts** par la révision et l'**adaptation** des activités « peu rentables » c'est-à-dire celles dont les dépenses dépassent les recettes qu'elles engendrent en réalisant des partenariats publics ou privés.

⁴ Évolution à la baisse du taux OLO 10 ans intervenant dans le calcul sur la rémunération des capitaux investis par les associés des GRD - calcul approuvé par la CREG

Dominique GRENIER
Echevin des Finances

Nous avons également optimisé le fonctionnement des services communaux en opérant des glissements internes de personnel en vue d'optimiser l'efficacité et la qualité des services rendus au citoyen. Indépendamment de la révision de l'organisation de certaines activités, **l'ensemble des services communaux a donc été maintenu et renforcé.**

Pour la perception des recettes, sans créer de nouvelles redevances, nous avons **adapté le prix de certaines redevances** en fonction de l'augmentation du coût de revient de la prestation de service qu'elles couvrent. Leurs coûts n'avaient en effet pas été revu depuis la dernière législation, donc depuis plus de 6 ans et ne reflétaient donc plus les contraintes économiques actuelles.

Nous avons **augmenté les rentrées fiscales** par une **hausse de 1% du taux à l'JPP (7,5% à 8,5%).**

Ces mesures nous ont permis d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2015, même mieux d'avoir un boni de 251.696€ malgré le manque à gagner au Précompte Immobilier (800.000€) du aux dégrèvements demandés par APERAM au SPF FINANCES sur les exercices 2011 et 2012.

En 2016, nous allons devoir faire face à la perte de recettes du PRI suite aux demandes de dégrèvements demandés par APERAM au SPF FINANCES sur les exercices 2013 et 2014 (650.000€). Ne sachant pas quant ces dégrèvements nous seront imposés par le SPF FINANCES, nous avons décidé de continuer pour l'instant les mesures prises en 2014 afin de **pérenniser la qualité des services publics** actuellement offerts à nos concitoyens.

